

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-812779

A 86595

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent(e)		
Matricule : 3186	Société : en m (Retraite)	<input type="checkbox"/> Autres :
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : NADRI HAMID		
Date de naissance : 1961/11/1953		
Adresse : Immatriculée		
Tél. : 0660657191		
Total des frais engagés : 10 250,9 Dhs		

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Dr. Asmae LOUKILI IDRISI HÉMATOLOGIE CLINIQUE ONCOLOGIE PÉDIATRIQUE Av. Stendhal Val Fleuri Casablanca <i>07/11/2013</i>	
Date de consultation :	07/11/2013
Nom et prénom du malade :	NADRI HAMID
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	MYELOME MULTIPLE
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : *CASABLANCA* **Le :** *07/11/2013*
Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/11/13	CS		300,00	INP : b91a013504 Dr. Asmae LOUKILI IDRISSE HÉMATOLOGIE CLINIQUE ONCOLOGIE PÉDIATRIQUE 3 Av. Stendhal Val Fleuri - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NASRI Dr. Rachid NASRI bis, Bloc 2 Cite Communautaire Hay Hassanni-Casablanca 022 93 22 61	07/11/23	543,90
	14/11/23	9407,80

ANALYSES & RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CHAMOIS S.D.ZEPTOON 15.2.22 1887 GASSE	15.2.22		

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHÉSIF

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

عيادة مختصة في أمراض الدم والأنكولوجيا
CABINET D'HEMATOLOGIE ET ONCOLOGIE

Dr. Asmae LOUKILI IDRISI

Spécialiste

Hématologie clinique

Adultes et Enfants

Creffe de mœlle osseuse

...

Oncologie Pédiatrique

الدكتورة أسماء الوكيلي الإدريسي

أخصائية

أمراض الدم

البالغين والاطفال

زرع النخاع العظمي

...

سرطان الطفل

Casablanca, le

21/11/2003.

Mr NADRI Yassine.

53,00

✓ Dabauin gel. S.V.

78,30

✓ Suprimase 50 mg équivalent

55,10

PHARMACIE NASRI
Dr. Rachid NASRI

15bis Bloc 2 Cite Communautaire
Av Hassan II Casablanca
Tél : 022 93 28 72

✓ OropNase Spray

152,50

✓ Valex 500g

Maphar
Bd Alkemia N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Daktarin gel buccal t40g
P.P.V : 53,00 DH

6 118001 180745

LOT 230037
EXP 01/26
PPV 780130

ریک - فتار
AFPIA

PPC: 55,10 DHS
LOT: 276/PFR-08/2026

Dr. Asmae LOUKILI IDRISI
HÉMATOLOGIE CLINIQUE
ONCOLOGIE PÉDIATRIQUE
74 Av. Stendhal Val Fleur - Casablanca
Tél : 0522 23 22 12

إقامة كولد ، زاوية شارع ستندال و زنقة مونتين . قابل فلوري - الدار البيضاء

59 Tavanic 205,00
Maj 18-6.

543,90

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Tavanic 500mg. cp pel b7
P.P.V : 205,00 DH
6 118001 080830

S.V

PHARMACIE NASRI
Dr. Rachid NASRI
15bis, Bloc2 Cite Communautaire
Hay Hassani-Casa
Tél 022 93 28 72

Dr. Asmae LOUKILI IDRISI
HÉMATOLOGIE CLINIQUE
ONCOLOGIE PÉDIATRIQUE
74 Av. Stendhal Val Fleuri - Casablanca
Tél. 0522 22 28 12

عيادة مختصة في أمراض الدم والأنكولوجيا
CABINET D'HEMATOLOGIE ET ONCOLOGIE

Dr. Asmae LOUKILI IDRISI

Spécialiste

Hématologie clinique

Adultes et Enfants

Créfie de mœlle osseuse

Oncologie Pédiatrique

الدكتورة أسماء الوكيلي الإدريسي

أخصائية

أمراض الدم

البالغين والأطفال

زرع النخاع العظمي

سرطان الطفل

Casablanca, le Le 14/11/2023

ORDONNANCE MEDICALE

Mr NADRI HAMID

Age : 70 ans

1/ ARANESP 150 u

1 injection sous cutanée par se

Distribué par FMC Pharma Afrique
Technopole de Nouasser Maroc
Pr : Dr. Salwa MOUKHLIS
AMM(Aranesp 150) N°: 172/18 DMP/21/NRS
PPV: 9 407.00 DH

Pendant 01 mois

PHARMACIE TAJMOUATI
242 - Bd ZERKOUNI
CASABLANCA Tel. 05 22 27 88 / 91

Dr. Asmae LOUKILI IDRISI
HEMATOLOGIE CLINIQUE
ONCOLOGIE PEDIATRIQUE
74 Av. Stendhal Val Fleuri - Casablanca
Tél.: 05 22 23 22 12

74، إقامة ڭولد ، زاوية شارع ستندال و زنقة مونتين . قاتل فلوري - الدار البيضاء

74, Gold résidence, Angle Avenue Stendhal et Rue Montaigne, Val Feuri - Casablanca
Tél/Fax: 0522 23 22 12 - GSM : 0662 17 20 27 - Mail : loukili_asmae@yahoo.fr - INPE : 091013524